



Économiser
l'eau à la maison

castorama

Fiche technique :

Paillis, récupérateurs d'eau de pluie et cuves enterrées

Le nouveau repère pour faire le bon choix

On veut tous une maison économe en ressources naturelles, en eau et en énergie. C'est bon aussi pour nos économies ! Pour vous aider à faire le bon choix, nous avons créé ce repère vous permettant de retrouver les produits qui réduisent l'impact de votre logement sur l'environnement, toujours au meilleur prix.

Évaluée en interne et soumise à une validation par un organisme externe*, notre démarche est rigoureuse et simple à comprendre : un produit obtient le repère dès qu'il satisfait à l'exigence de l'un de nos 7 critères. Aujourd'hui, cela représente plusieurs milliers de produits, plus vertueux : soit dans leur fabrication, soit dans leur usage. Et nous ne comptons pas nous arrêter là.

Alors suivez notre repère  pour les retrouver !

Pourquoi est-il important de choisir des produits qui minimisent la consommation d'eau au jardin ?

L'augmentation des périodes de sécheresse est l'un des effets visibles du changement climatique.

Ce phénomène touche l'ensemble du territoire et survient désormais de plus en plus tôt dans l'année. Notamment parce que les hivers, de plus en plus secs, ne garantissent plus le remplissage optimal des nappes phréatiques.

C'est pour atténuer la pression sur cette ressource indispensable que des restrictions sont imposées dans certaines régions⁽¹⁾.



castorama

En France, l'usage extérieur de l'eau comme le lavage de la voiture et l'arrosage du jardin représente 6% de la consommation en eau d'un foyer, selon l'ADEME (l'agence de la transition écologique). Il existe des solutions pour maîtriser sa consommation d'eau potable au jardin. Par exemple, un collecteur d'eau de pluie pour une toiture de 100 m² peut collecter 70 m³ d'eau par an⁽²⁾.

Les pompes de réservoirs d'eau et certains nettoyeurs avec équipement spécifique sont des outils pratiques, qui permettent d'utiliser l'eau de pluie efficacement pour nettoyer en extérieur et arroser.

Il existe aussi des moyens simples pour aider le sol à retenir davantage l'humidité pendant les périodes de sécheresse. Par exemple, avec la méthode du paillage⁽³⁾, on recouvre le sol de débris végétaux pour constituer une litière qui protège les plantes du gel, conserve mieux l'humidité du sol lors des fortes chaleurs et favorise la biodiversité.

Les tondeuses avec fonction mulching peuvent aussi être un allié pratique, pour limiter les effets de la sécheresse et garder l'humidité. Le mulching consiste à laisser l'herbe sur place après l'avoir tondue et broyée. En effet, les tondeuses "mulcheuses" hachent l'herbe en fines particules qui sont absorbées par la pelouse sans l'étouffer.

D'autres astuces peuvent contribuer à l'utilisation économe de l'eau en extérieur :

- Arroser directement les racines des plantes.
- Arroser les végétaux le soir, particulièrement par temps chaud.
- S'assurer que les robinets extérieurs sont protégés du gel pour éviter qu'ils ne se détériorent.

Critère 1

Comment nous attribuons ce repère  à nos produits

Avant même d'être évalué pour l'obtention de notre repère, le produit candidat doit respecter :

- **Toutes les exigences légales locales**
- **Toutes les exigences de la politique Kingfisher**

Vous pouvez accéder aux politiques Kingfisher ici : <https://www.kingfisher.com/responsible-business/our-policies/company-policies>. Elles incluent la politique relative aux droits de l'homme, celles sur les conditions de travail sur les sites de production et sur les emballages.

Les produits sont aussi évalués selon une liste de critères d'exclusion. Cela permet de ne pas attribuer ce repère à des produits comportant plusieurs caractéristiques que nous avons bannies. Vous trouverez l'accès à la liste des critères d'exclusion à la fin de cette fiche technique. Cette liste est révisée annuellement.

L'évaluation de cycle de vie complet n'est pas systématique pour tous les produits ayant obtenu notre repère. Cela étant, le respect des politiques Kingfisher et le recours à la liste des critères d'exclusion permettent de prendre en compte de nombreux aspects du cycle de vie d'un produit.

L'attribution de ce repère avec l'attribut "**Économiser l'eau à la maison - Paillis, récupérateurs d'eau de pluie et cuves enterrées**" se concentre sur la phase de production du cycle de vie du produit. De plus, cette attribution exclut les produits qui peuvent causer des dégâts sur l'environnement durant leur fabrication ou leur fin de vie.



Critère 2

Produits éligibles à l'obtention du repère

Pour qu'un produit se voie attribuer notre repère avec l'attribut "**Économiser l'eau à la maison - Paillis, récupérateurs d'eau de pluie et cuves enterrées**", il doit appartenir à l'une des familles suivantes ou vérifier les critères suivants :

- **Produits permettant l'utilisation de l'eau de pluie :**

- Récupérateurs d'eau de pluie, réservoirs et cuves enterrées.
- Kit d'irrigation en eau de pluie et produits liés.

- **Paillages (hors toiles de paillage synthétiques) :**

- Paillage à utiliser sur la terre, y compris les copeaux d'écorce.

Si les critères 1 et 2 sont respectés, un produit peut être retenu comme candidat à l'obtention du repère.

Évaluer et confirmer l'attribution du repère

- ✓ Tous les produits éligibles qui respectent les critères 1 et 2 sont évalués en interne par notre équipe Développement Durable et soumis à l'organisme Bioregional* pour une validation externe
- ✓ Une fois complétées, si l'évaluation en interne et la validation externe s'avèrent positives, le produit peut alors obtenir notre repère.
- ✓ Une révision complète a lieu chaque année pour garantir que tous les produits continuent de respecter les critères de sélection.

Liste de critères d'exclusion s'appliquant aux produits :

Une liste des caractéristiques qui disqualifient les produits pour l'attribution de notre repère existe, elle est consultable sur <https://www.castorama.fr/green-star/criteres>

(1) Source : [Sécheresses : comment économiser l'eau ? ADEME](#)

(2) Source : [Guide Comment réduire ses factures d'eau et d'énergie](#)

(3) Source : [Comment faire du paillage ? ADEME](#)

*Pour en savoir plus sur l'organisme Bioregional, rendez-vous sur www.bioregional.com

